

Conditions préalables à l'intervention d'un chef monteur par AL-KO THERM

Veillez vous assurer que les points suivants ont été réalisés d'ici l'intervention d'un chef monteur :

- Des plateformes d'accès, des engins de levage et de transbordement, des échafaudages et des échelles conformément aux dispositions de l'association professionnelle sont mis à disposition sur place, des mesures de sécurité ont été prises.
- Il est nécessaire d'assurer le libre accès des voies de transport, l'élimination des matériaux d'emballage, l'accès pendant les heures d'ouverture habituelles (sauf disposition contraire) ainsi qu'un éclairage suffisant et une alimentation en courant et en lumière.
- Il convient de signaler au préalable les autres conditions préalables et caractéristiques du site et d'en convenir.
- Pour monter et mettre en place mécaniquement des installations sans restrictions, conformément aux exigences, du personnel qualifié fourni par le client doit être disponible sur place, en nombre suffisant.

Remarques :

- Le chef monteur supervise le montage mécanique et la mise en place d'un appareil de ventilation sur site et est le seul à posséder une fonction de contrôle et de délégation. L'intervention du chef monteur ne comporte aucune activité en rapport avec le câblage électrique, la pose de tuyauteries et la mise en service.
- L'intervention du chef monteur ne donne en aucun cas droit à un dépannage gratuit, même pendant la durée de la garantie.
- Nous n'assumons aucune responsabilité, du fait de l'intervention du chef monteur, pour la planification, le dimensionnement et l'exécution corrects de l'installation complète.
- Nous n'assumons aucune responsabilité pour les éventuels dommages matériels en lien avec le transport.
- Si l'une des prestations préalables mentionnées ci-dessus n'est pas exécutée ou disponible, un déplacement réitéré sera nécessaire. Une deuxième intervention sera effectuée uniquement contre facturation complémentaire en fonction du temps passé et des déplacements effectués. Nos tarifs actuels s'appliquent. Un nouveau déplacement ne sera effectué que sur présentation d'un justificatif des travaux réalisés.
- Les délais d'attente et les dépannages qui ne nous sont pas imputables seront facturés en sus en fonction des frais subis.

Veillez renvoyer la page 2 dûment remplie à l'adresse e-mail indiquée ci-dessus !

Veillez renvoyer ce formulaire dûment rempli à l'adresse e-mail indiquée ci-dessus !

Intervention d'un chef monteur par AL-KO THERM

Confirmation par le mandant :

Nous confirmons par la présente que toutes les conditions préalables (conformément à la page 1) nécessaires d'ici l'intervention souhaitée d'un chef monteur ont été remplies.

Délai souhaité pour l'intervention du
chef monteur : _____

Délai sur accord, la date souhaitée doit être indiquée au moins 8 semaines à l'avance.

N° de commande AL-KO : _____

Projet : _____

Adresse du lieu d'implantation de
l'appareil : _____

Interlocuteur sur place : _____

Société : _____

N° de téléphone portable : _____

Date / lieu

Signature / cachet de l'entreprise